L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co, Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 11 AVRIL 1861.

G. F. WEISSE — N. DUFOUR — R. DUVERGER — N. DUFOUR — S. HARDY — EDITEURS-PROPRIETAIRES

Nouvelle-Orléans,
JEUDI MATIN, 11 AVRIL

Voir la seconde page, pour

LE FEUILLETON.
LE BULLETIN COMMERCIAL,
LE MARCHE AUX BESTIAUX,
LE MOUVEMENT DU PORT,
LE DEPART DES STEAMERS ET BATEAUX.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co: 10 et 47, Vieille Levée—Chaussures, bottines, cuir, etc.

Par Pierce fils: 2e district (succession Raimond Ordeal et Marcus Deslahaye)

Par D. E. Murphy, à 11 heures, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette—Jetée.

Absurdité d'une Panique.

La panique d'hier doit avoir son enseignement pour les gens crédules portés à ajouter foi à toutes les rumeurs sans se donner la peine de vérifier un seul moment. Comment, depuis plusieurs jours on connaît le départ des ports du Nord d'un certain nombre de navires chargés de troupes, de munitions et de provisions, on a eu le temps par conséquent de se préparer aux événements qu'annonce cette expédition, et, parce qu'un journal, habitué à publier dans un but de spéculation des dépêches à *sensation* a cru devoir placer en tête de ses colonnes un cadre avec beaucoup de fumée et d'annoncer la présence d'une flotte à la hauteur du port de Charleston, il y a des gens qui croient tout perdu et qui se mettent à sonner l'alarme comme si l'ennemi était aux portes de la ville.

Ces paniques sans rime ni raison sont des jeux d'enfants qu'il faut laisser aux spéculeurs de Wall street à New York, et nous sommes heureux de dire qu'aucun de nos grands commissionnaires ou de nos courtiers n'a s'y laisser prendre et ne sacrifiera les intérêts de ses commettants en cédant à des alarmes irréfléchies.

Il n'y a rien, en effet, qui puisse justifier les appréhensions excessives manifestées par les alarmistes, quelle que soit la portée des événements militaires qui vont s'accomplir, qu'ils se bornent à une démonstration pure et simple comme nous le disions hier, ou qu'ils aboutissent à un siège régulier des forts, il n'y a pas à se préoccuper outre mesure des conséquences de la lutte au point de vue de la liberté de nos relations commerciales.

Les acheteurs européens peuvent être complètement rassurés sur la sécurité des cotons qu'ils expédient en Europe sous pavillon anglais ou français. Ce n'est pas après le premier échec moral que lui a valu le tarif Morrill, que M. Lincoln irait se mettre sur les bras une affaire avec les deux plus grandes puissances maritimes du globe en arrêtant leurs navires de commerce ou en portant la main sur les propriétés de leurs nationaux. Il se gardera également de porter la moindre atteinte à la liberté de la navigation du Mississippi dans la crainte de s'aliéner irrévocablement les Etats de l'Ouest déjà ébranlés dans leurs sympathies pour le gouvernement de Washington.

Des dépêches publiées hier matin, il ressort que le but avoué de M. Lincoln est simplement de ravitailler les forts parfaitement, si cela est possible, en employant la force si cela est nécessaire. Les forces maritimes et militaires expédiées du Nord sont tout au plus suffisantes pour remplir cette mission au fort Sumter et au fort Pickens. Il n'y a donc pas, quant à présent, de raisons sérieuses à avoir pour la navigation du fleuve ni pour la sécurité de la Nouvelle-Orléans. Il faudrait une expédition d'un nombre dix mille hommes pour faire une tentative sérieuse contre la métropole du Sud. Quant à envoyer des navires de guerre s'embosser devant la Nouvelle-Orléans c'est une idée souverainement absurde. Dans l'état actuel des passes il n'y a que les petits bâtiments qui puissent entrer dans le fleuve, et, en admettant qu'ils parviennent à tromper la surveillance du poste télégraphique à la Balise et celle du bord du fleuve, de quoi cela les avancerait-il? Une fois placés entre les forts et la ville, ils seraient inévitablement ou coulés par les batteries, ou pris à l'abordage, ou détruits par des brûlots. Il faut, sans doute, ne négliger aucune précaution utile, mais il ne faut pas supposer à ses adversaires des projets absurdes et sans but.

M. Lincoln paraît convaincu qu'on veut le faire engager, il doit s'attendre à être attaqué à Washington et, comme il n'a ni le dessein ni le pouvoir de lui ôter la responsabilité d'une guerre générale ni les moyens de la soutenir, il cherchera certainement une occasion extraordinaire d'ouverture. A moins de lui supposer l'intention d'assumer la dictature et de faire un coup d'état, supposition incompatible avec son caractère et celui de son entourage, il faut admettre qu'il recourra à la seule mesure constitutionnelle par laquelle il puisse obtenir des hommes et de l'argent. Mais il faut un certain délai pour la réunion du Congrès et il nous paraît improbable que le président expose à compromettre sa position en engageant les hostilités à l'ouverture. Nous persistons donc jusqu'à preuve du contraire à croire à une simple démonstration pour ravitailler les forts, ayant pour but de prévoyer de la part des troupes du Sud des actes hostiles qui serviront de prétexte à une convocation du Congrès.

M. Lincoln peut pouvoir dire qu'il a fait tout son possible pour exécuter son programme, mais qu'il a été arrêté devant l'effusion du sang. L'expédition partie du Nord n'a d'autre but, si ce n'est, que de prouver l'impossibilité où il était de faire exécuter les lois fédérales sans amener une guerre civile, et, en même temps, la tactique du cabinet est de forcer le Sud à tirer les premiers coups de canon. Si tel est le calcul du président républicain il pèche en lui prêtant M. Lincoln s'est trompé sur l'effet qu'aurait ce premier coup de canon et il a pu réfléchir qu'il serait peut-être le signal de la défection de la Virginie et des autres Etats frontières. M. Lincoln a peut-être mis en réserve le déguisement sous lequel il est venu à Washington—il fera bien de le tenir prêt.

Le premier coup de canon!

Le bruit a couru en ville hier, à une heure très avancée, qu'un télégramme adressé au gouverneur Moore, annonçait l'entrée d'un bâtiment de guerre dans le port de Charleston. Un coup de canon avait été tiré devant son beaupré par la batterie flottante, auquel il avait immédiatement répondu par une bordée, et au même moment le major Anderson avait ouvert le feu de ses batteries sur le fort Moultrie et les fortifications adjacentes. Nous connaîtrons cette rumeur, que nous croyons cependant fondée; pour ce qu'elle vaut.—Aucune nouvelle de ce genre n'a été reçue par les dépêches de la presse associée.

ARRIVÉE DU GOUVERNEUR MOORE. — Le gouverneur de la Louisiane est arrivé hier en ville, pour s'occuper des questions relatives à la défense de l'Etat, il est descendu à l'Hôtel St. Charles.

LA GARNISON DU FORT SUMTER. — On lit dans le *Charleston Courrier*: Nous apprenons que les six hommes qui, jeudi, ont amené les officiers du fort Sumter au quai, sont des ouvriers. Ils ont dit qu'il y avait au fort trente ouvriers désireux de trouver une occasion de quitter le fort. Il y a 71 soldats, la plupart Irlandais et hommes mariés; quelques-uns ont leur famille dans la ville. Presque toute la garnison doit se réviter un engagement.

ELECTION MUNICIPALE A BATON ROUGE.— Une élection vient d'avoir lieu lundi dernier à Baton Rouge pour le poste de maire. M. Elam a été réélu par 284 voix contre 133 données à M. Henderson et 24 données à M. Robertson. Ce vote prouve le peu d'intérêt que les habitants de la capitale de l'Etat prennent à l'administration de leur ville.

ELECTIONS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE — Dans le Connecticut, le vote pour le gouverneur a été comme suit: République, 41,664 démocrate 29,592—Majorité, 2,072. En novembre la majorité de Linc ola était de 7,254 Les démocrates ont élu deux membres du Congrès sur quatre. Les républicains ont dans la législature une majorité réduite.

Dans le Rhode Island, voici le vote pour gouverneur: République, 10,268; opposition, 11,844 — Majorité, aux républicains, 1,644. Lincoln avait eu 4,537 voix de majorité. Les membres élus du Congrès et la majorité des membres de la législature sont démocrates.

SOMNAMBULISME.—Mme ALLARD, No 331, rue Bourbon, entre Ursulines et Hôpital, s'est acquis une juste célébrité par sa lucidité comme somnambule et les cures merveilleuses qu'elle a opérées. Nous apprenons l'attention des familles et l'annonce qu'elle publie aujourd'hui dans l'*Abeille*.

THEATRE DE L'OPERA. — *Bénéfice de* MME COMTE BORCHARDT — *Lucrèce Borgia.*—C'est ce soir que doit avoir lieu le bénéfice de MME COMTE BORCHARDT, artiste dont le talent et les mérites divers n'ont pas besoin de nos éloges pour être appréciés.

Madame Borchardt prêtera le rôle de *Lucrece*, M PHILIPPE celui de *Gennaro*, M. GERIBREL celui d'*Alphonse* et MME PRETI celui d'*Orsine*. Il y aura sans doute beaucoup de monde à cette représentation.

Demain, vendredi, 2me représentation à l'Opéra, de M HERMANN, le merveilleux prestidigitateur.

Samedi, 3me représentation de la grande saltatrice, MME FREZZOLINI.

CONCERT —Le public de notre ville est envié demain à un grand concert vocal et instrumental qui aura lieu à l'Odd-Fellows' Hall et dont la recette est destinée aux écoles dirigées par les Sœurs de Charité. Les principaux artistes de la Nlle Orléans, et notamment les pensionnaires de M. Bondousquié, ont généreusement offert leur concours qui a été accepté avec reconnaissance. On peut se procurer des billets au magasin de musique de MM. Boudée et Champigne.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles politiques.

Charleston, 10 avril.—Il n'y a pas un mot de vrai dans les dépêches qui ont annoncé l'apparition d'une flotte devant le port.

New York, 10 avril.—La destination du steamer *Baltic* parti d'ici hier est le fort Sumter. Il doit tenter d'y débarquer des provisions et en cas de résistance il y aura un combat. Le gouvernement de Washington a averti le gouverneur Pickens de ses intentions, et a fait des préparatifs pour soutenir un engagement par terre et par mer.

Washington, 9 avril.—On persiste dans les cercles de l'administration à soutenir que les préparatifs récents ont eu lieu dans le but de renforcer et de ravitailler les forts et la ville, ils seraient inévitablement ou coulés par les batteries, ou pris à l'abordage, ou détruits par des brûlots. Il faut, sans doute, ne négliger aucune précaution utile, mais il ne faut pas supposer à ses adversaires des projets absurdes et sans but.

M. Lincoln paraît convaincu qu'on veut le faire engager, il doit s'attendre à être attaqué à Washington et, comme il n'a ni le dessein ni le pouvoir de lui ôter la responsabilité d'une guerre générale ni les moyens de la soutenir, cherchera certainement une occasion extraordinaire d'ouverture. A moins de lui supposer l'intention d'assumer la dictature et de faire un coup d'état, supposition incompatible avec son caractère et celui de son entourage, il faut admettre qu'il recourra à la seule mesure constitutionnelle par laquelle il puisse obtenir des hommes et de l'argent. Mais il faut un certain délai pour la réunion du Congrès et il nous paraît improbable que le président s'expose à compromettre sa position en engageant les hostilités à l'ouverture. Nous persistons donc jusqu'à preuve du contraire à croire à une simple démonstration pour ravitailler les forts, ayant pour but de prévoyer de la part des troupes du Sud des actes hostiles qui serviront de prétexte à une convocation du Congrès.

M. Lincoln peut pouvoir dire qu'il a fait tout son possible pour exécuter son programme, mais qu'il s'est arrêté devant l'effusion du sang. L'expédition partie du Nord n'a d'autre but, si ce n'est, que de prouver l'impossibilité où il était de faire exécuter les lois fédérales sans amener une guerre civile, et, en même temps, la tactique du cabinet est de forcer le Sud à tirer les premiers coups de canon. Si tel est le calcul du président républicain il pèche en lui prêtant M. Lincoln s'est trompé sur l'effet qu'aurait ce premier coup de canon et il a pu réfléchir qu'il serait peut-être le signal de la défection de la Virginie et des autres Etats frontières. M Lincoln a peut-être mis en réserve le déguisement sous lequel il est venu à Washington—il fera bien de le tenir prêt.

CHRONIQUE LOCALE.

Départ des Cadets d'Orléans — Les

Cadets d'Orléans, sous les ordres de leur brave capitaine Chas. D. Drouet sont quittés la ville cette après-midi à deux heures, pour Pensacola.

Avec le capitaine Drouet, les lieutenants H. T. Bound, William Collins et Thos Gardner étaient à leur tête, nous n'avons aucun doute que les Cadets d'Orléans, la première compagnie de cet arrondissement ne fassent qui part pour le siège de la guerre; faroui leur devoir dans la défense de la cause de la Louisiane et du Sud, et conserveront leur vieil honneur au maintien des droits de leur pays

Première Cour — Charles Gordon, alias Charles Robinson, le jeune voleur dont la précocité et la longueur s'accroissent à pas de géant, comparaît hier pour la troisième fois devant le Jury d'Accusation. Trois condamnations de vol avec effraction et deux accusations de larcin le pesent sur lui. Il est déclaré innocent après qu'on l'a retenu dans la prison pendant deux mois, et il a été remis en liberté.

Le ministère public n'a point trouvé lieu de poursuivre Patrick Noonan, accusé d'assaut et batterie.

John McCarthy et Edward Burns se sont reconnus coupables de vol. Ils ont été mis en prison en attendant que le juge prononce la sentence.

Une nouvelle audition de cause a été accordée à Jose Serrano, alias Pepe Maisugano déclaré coupable de meurtre.

George Samuels, qu'un jury a déclaré coupable de vol avec effraction, a été condamné à cinq ans de travaux forcés.

Querelle—John Halligan s'est pris de quelque bile, avant-hier soir, dans la rue St Charles, et, sans motif, il a cherché à chercher querelle poignardé.

Coffin avait le bras levé et allait porter un second coup à son adversaire lorsque le lieutenant Boylan qui se trouvait dans le voisinage et avait entendu le bruit se rapprocher, s'est élancé vers lui, l'a saisi et arrêté Coffin. Halligan avait très probablement été blessé au cœur.

Coffin doit se féliciter de ce que M. Boylan lui ait arrêté le bras, car il n'est guère permis de douter que sa cette intervention il serait maintenant accusé de meurtre.

Hors de danger — On se souvient peut-être qu'un nommé Patrick Kelly reçut un coup de bâton sur la tête, mardi soir, à la suite d'une dispute survenue entre Mme Anderson, propriétaire des Bains de Dryades, qu'il fut transporté à l'hôpital et Mme Ordemuse en prison.

Kelly est aujourd'hui hors de danger et l'accusée a pu quitter sa retraite.

Mme Orr avoue que c'est elle qui a frappé Kelly (on le savait peu positivement avant sa déclaration) mais elle dit pour se justifier que Kelly l'avait insultée le matin et qu'il avait agi violemment à son égard.

Amire d'incendie — La négresse Clarisse que M. John Yoncey accuse d'avoir mis le feu à l'aout dernier, à la maison occupée par M. Joseph Barnes, dans la rue des Ursulines, entre St Claude et Tréme, a comparu hier devant le recorder du Deuxième District.

M. Yoncey a déclaré que le feu avait été mis à l'entrée de la porte et dans une chambre du deuxième étage. Il questionna la négresse qui avoua avoir mis le feu et qu'elle avait agi de cette façon parce que son maître dont elle était la servante, M. Yoncey, n'était pas en ville le jour de l'incendie, les informations lui faisant communiquer ceux pour plus tard. Il n'a point promis de la ramener à Pensacola et de l'y faire mourir pour la faire parler. Il a questionné cette négresse par la dame de la maison la soupçonnait.

M. John Adams a donné le même témoignage que M. Yoncey.

Sophie Parker, f. c. l., en voyant du linge brûlé dans la cour, trois ou quatre jours après l'incendie, demanda à Clarisse ce que cela signifiait; la négresse répondit qu'elle avait fumé un cigare et l'avait enroulé pris sur du linge, afin de supplier Sophie d'intervenir pour elle auprès de Mme Barnes de sauver son jour et finit par avouer que c'est elle qui avait mis le feu à la maison parce qu'elle devait être libre en la faisant.

Mme Barnes a déclaré que le jour de l'incendie elle savoyas Clarisse lui dire de prendre garde à ses affaires parce qu'il serait beaucoup de fumée de la cheminée; Clarisse dit que la cheminée fumait toutes les fois qu'elle y faisait du feu. Quelques moments plus tard, des messieurs entrèrent dans la maison en avertissant que la maison était en feu.—Mme Barnes était présente lorsque Clarisse avoua son crime. La négresse n'avait pas de gages en jouit.

Clarisse a été envoyée devant la Première Cour de District. Elle n'a que quatorze ou quinze ans.

Amour et bijoux.—Une nymphe de sédulante apparence a été incarcérée, hier soir, dans une cellule de la station de police du Ier District, après avoir été arrêtée par le chef de police, sous l'accusation d'avoir retenue frauduleusement une bague en diamants, et une montre de 250 appartenant à Mme Florence de Memphis, croyons-nous. Mlle Florence prétend que Mme lui a donné la bague; celui-ci soutient qu'il l'a lui a seulement prêtée pour un jour ou deux. La belle jure qu'elle a la montre pour l'amour de Mme qui en a fait cadeau en souvenir de famille dont il ne consentira jamais à se séparer. Nous vous rencontrons le dénouement de l'affaire, car si l'amour est aveugle, il faut espérer que le juge y verra clair.

Soulliers volés retrouvés.—Le chef de police a hier quatre douzaines de soulliers de dames qui avaient été volées. Elles avaient été achetées par un marchand de soulliers de la rue du Maine, qui avait agi de bonne foi; mais il paraîtrait que le vendeur n'est pas aussi honnête qu'on le supposait, les soulliers ont été pris sur la Levée. Le chef de police donnera, au bureau, tous les renseignements nécessaires, à ceux que ce vol peut intéresser. Il n'est guère probable que le voleur aille aux informations.

Banquet anniversaire
de la naissance de Samuel Hahnemann

Nous avons eu hier soir le plaisir d'assister au banquet donné par la Société Hahnemannienne en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de Samuel Hahnemann, fondateur de l'école nouvelle. La réunion était présidée par le Dr. Pierre Fabre, et composée, outre les membres de la société, quelques praticiens venus du dehors, des membres de la presse et d'autres invités.

Vers le fin du repas qui a été animé par la plus franche cordialité, le Dr. Tanli a prononcé l'allocution suivante:

En célébrant, aujourd'hui, l'anniversaire de la naissance de Samuel Hahnemann, en venant saluer de nos hommages, ce glorieux prédécesseur, nous accomplissons la pieu beau de nos devoirs.

Nos cœurs pénétrés du plus profond respect, nos esprits dominant de la plus suave joie, nous bouchons—Inspirés par la vérité-philosophique, nous nous sommes mettre à jetée sur le domaine de la science, doivent redire, et partout et toujours, que Samuel Hahnemann, le premier, a trouvé le vrai principe de l'orbe scientifique, c'est-à-dire le principe qui *fait être* la science, ou qui en est la *raison d'être*.

Que ce principe, Hahnemann, l'a puisé dans la synthèse la plus élevée de la philosophie moderne en Lectitant la théorie (esprit) à la pratique (matière) c'est à dire en annulant ces mots esprit et matière, sources de longues et fitides disputes, et en établissant que le principe de la théorie doit être le même que celui qui en régit la pratique.

Cet axiom Hahnemann l'a trouvé dans l'harmonie universelle, Ecol Suprême, admirée par tous, dans les hauteurs inaccessibles de l'Idéalité, d'où notre matière est exclue, et dans les profondeurs de la Matière, d'où en annulant ces mots esprit et matière, sources de longues et fitides disputes, et en établissant que le principe de la théorie doit être le même que celui qui en régit la pratique.

Cet axiom Hahnemann l'a trouvé dans l'harmonie universelle, Ecol Suprême, admirée par tous, dans les hauteurs inaccessibles de l'Idéalité, d'où notre matière est exclue, et dans les profondeurs de la Matière, d'où en annulant ces mots esprit et matière, sources de longues et fitides disputes, et en établissant que le principe de la théorie doit être le même que celui qui en régit la pratique.

Dynamisme, cette synthétique conséquence de la loi unitaire qui régit les Mondes et les Etres.

Cette force pure, dont le centre est partout, et la circonférence nulle part; le dynamisme, qui traduisant la vie, incomme dans son essence, d'une manière plus précise, plus directe qu'on ne l'avait fait avant lui, la pensée ou sagesse, et l'amour ou bienveillance, l'Analogie, cet immense regulateur de l'Univers.

Oui, oui Homœon! Analogie! Tu es le chef de toute de l'homme-public.

Or, dans ces derniers temps, voulu bannir la Philosophie de la science ou général—comme si la Philosophie n'était pas la science innée—la science des sciences—comme si elle ne constituait pas dans "l'exercice même de la raison."

On a été plus loin; on a prétendu qu'Hippocrate, l'admirateur de Bienvaitte, et lui-même le plus grand philosophe de son temps, avait séparé la Philosophie de son objet, comme pouvant nuire, par ses prétentions, à son progrès, et, que son geste a dévoré et haut en théorie.

Hahnemann a désigné ces fausses idées, et, répétées, par les élèves de la raison, dans les Ecoles de Paradot, il a trouvé l'Encenas de problème et a posé à tout jamais le bonn indestructible des sciences sur une loi primitive, indépendable, sur la loi qui régit la nature entière.

Hahnemann a désigné ces fausses idées, et, répétées, par les élèves de la raison, dans les Ecoles de Paradot, il a trouvé l'Encenas de problème et a posé à tout jamais le bonn indestructible des sciences sur une loi primitive, indépendable, sur la loi qui régit la nature entière.

À Hahnemann, et à lui seul l'honneur d'avoir le premier brisé les barrières qui entravaient les avenues de la science, d'avoir ouvert à celle-ci le route de la vérité, et, qu'à ce titre l'heure de sa naissance soit considérée comme le début de "l'ère scientifique."

Nous sortions d'ici, peut-être, plus pleins malus, sur le bereau de notre maître les fleurs les plus éclatantes; mais, on en trouver digoes de lui.

Nous sortions pu l'appeler, postérieurement, à l'imitation de notre excellent collègue Régis Tripi, de Palermo, "L'Homère médical du dix-neuvième siècle."

Nous prétendons, après avoir, au peu de mots, synthétisé sa grande œuvre, le livrer à l'admiration de tous, en disant de lui, comme l'a fait notre savant collègue de Tours M. le Dr Chauvet: Ecce homo!!!

Oh! oui, voilà l'homme..... Voilà le Messie de la science..... Il l'a régénérée, il l'a fécondée de son génie.....

Homœon âge est à tout jamais fini..... À Hahnemann l'aurore de la renaissance.

Gloire éternelle à la mémoire de notre Maître.... à la mémoire de l'illustre Samuel Hahnemann.....

Après cette allocution qui a été accueillie par de chaleureux applaudissements, le docteur Cabochs a porte la santé suivante:

Aux esprits assez élevés pour comprendre une vérité, assez généreux pour l'aimer, assez courageux pour la défendre.

Un homme que j'appellerai Vin, qui, occupant un rang distingué parmi les médecins de l'ancienne école, a eu le courage de briser les lieux qui l'y attachaient, pour venir se jeter dans les bras de la médecine de l'avenir, de l'homœopathie, morte à toute et ce qu'ils avaient chère, qui, non à la félicitons hautement de cet acte qui lui fait honneur. Le Dr. Le Mat, orde d'un esprit élevé, doué d'un jugement sain, autant d'un ardent amour de la vérité, possédant un grand talent d'observation et surtout un grand cœur et un grand courage, n'a pas voulu comme tant d'autres esprits indécents, indifférents, ou esclaves des préjugés d'école, laisser passer une grande vérité, sans lui demander de l'éclairer de ses lumières. Le Dr. Le Mat s'a pris sa détermination qu'après s'être bien pénétré de l'homœopathie qui-périte de l'homœopathie sur l'allopathie. Semblable au navigateur sans boussole, au géométre privé de règle et de compas, il sentait que, sans instruments, il lui était impossible de remplir la noble mission qu'il avait accepter; mais quand qu'il a offert les instruments qui lui manquaient, il lui a mis avec bonheur, et a acque la certitude qu'avec leur aide, il se trouvait armé d'une puissance qu'il n'avait jamais pu obtenir d'une médecine qui n'a ni principes ni lois.

Honneur donc, trois fois honneur au Dr. Le Mat, le premier des allopathes de cette ville qui ait *véritablement* ouvert les yeux à la lumière, le premier qui ait osé sortir *ouvertement* d'une école qui n'offre à ses adeptes que ténèbre et confusion! Le Dr Le Mat nous prouve qu'il n'appartient point à la secte des ténébreux.

Au Dr. Le Mat, devons notre collègue.

Le docteur Le Mat a répondu en ces termes:

Messieurs,

Nouveau venu parmi vous, je prends la parole que pour exprimer mon sentiment de gratitude à l'homme de cœur qui défendant l'homœopathie depuis 10 ans en Louisiane m'a initié à ses bienfaits.

Comme homme pratique, comme parle, je dois à cette initiation non pour vive reconnaissance— c'est vous dire que remontant à sa source, elle revient de droit à notre honorable président.

Je ne suis ni ministre de profession de foi à faire devant vous—mon passé médical répond de l'avenir.—Disciple de Pinel comme école la mémoire du cœur restera intacte, elle respectera toujours les vieilles traditions—mais l'homme, dans le siècle actuel, doit suivre le Progrès, et quand les grandes questions de l'ordre et de la révolutionnaire le monde entier, peut-il rester indifférent au cri de sa conscience et rester sa vocation.— Avec ce passé que j'invoque, me demandera-t-on, messieurs, qu'est-ce qui m'a poussé à cette conduite.—Mes réponse est facile.

J'ai vu homœopathes—convaincus parce que j'ai vu, parce que j'ai expérimenté.—C'est dans ma famille, au sein de l'une domestique, sous l'aile de la mère, que l'homœopathie s'a rappelé à la vie de chez petite etre que l'allopathie impitoyable lui laissait ravir—oui messieurs, je dis que j'ai vu que j'ai expérimenté De la mes convictions, de ce moment mes recherches.

L'homœopathie, je le dire, n'a pas pu faire de moi un mal. Le temple, ce grand maître, renverse sans doute, ceux qui la professent d'autres révélations que celles dont nous avons pu de la bénéficier.

Honneur à Hahnemann qui le premier a ouvert mes yeux à la lumière par une science tellement vraie que même dans des malins insurpérientiales elle démontre sa puissance et son efficacité.

Avant-hier donc plus attaché aux mains de ceux qui ont des des communions et étoiliques, physiologiques, anatomo-pathologiques, et en un mot de tous les moyens de diagnostic se sont consacrés à l'art de guérir.

Non, Messieurs, à sous la l'homœopathie vient de blessé en ville, et lorsque on a pu dire de ses chers maîtres tels que les Leon Simon père & fils, du Parceval, Perinel, Espanet, Hartmann et tant d'autres encore, on a la conscience de bien faire et d'être dans la science.

Le docteur Le Mat ayant porté son santé à la presse, M Lilnet, redacteur de l'*Abeille*, a répondu en buvant à ses confrères de la presse homœopathique, les doctrine l'ai-l'honneur de vous dire, M. A. dit que la presse jusqu'à ce jour pouvait se prononcer sur la question controversée entre les deux écoles, mais qu'elle devait désormais avec faveur les timoures nouvelles qui se présentent au nom du progrès et encourager les efforts du dévouement, qui, animés d'une conviction sincère, tentent pour le triomphe de ce qu'ils considèrent comme la vérité.

M le docteur Dupaquie a prononcé un discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire et qui a été vivement applaudi. Plusieurs autres santés ont été portées entre autres une à M. D'Hemon-court qui, au prix des plus grands sacrifices, vient de monter une magnifique pharmacie pour la fabrication des médicaments homœopathiques, et une santé à Mme Fabre Angeli et Oliphant qui assistaient à la séance ainsi que le docteur Mercier, de St-Charles.

L'assemblée a ensuite, avec fureur l'anonyme de la respectueuse prochaine d'un organe destiné à la défense de l'homœopathie. Elle s'est ajournée au 10 avril 1861.

La liberté de la presse en France.

Voici la partie du discours de M. Jules Favre relative à la liberté de la presse:

Les réformes que je demande ne sont que le retour à des idées de gouvernement libéral. Que la presse soit soustraite au bon plaisir qui la gouverne aujourd'hui, je le demande au nom des principes de 89; et si je parle encore ici de ces principes, c'est pour mieux faire éclater la contradiction qui existe entre eux et la manière dont ils sont appliqués. Il est de bon goût, je le sais, de dire que la presse quotidienne mérite ses sort, et que ses excès seuls la réduisent au silence. D'ailleurs, ajoute-t-on, nous avons des brochures, et c'est là un moyen suffisant de publicité.

Ces objections ne sont pas sérieuses. Je ne conteste pas qu'en d'autres temps la presse ait commis des excès; mais à moins de bâillonner le spontanéité individuelle, on retombera toujours des punies malsonnantes. Je me qu'un regime libre existe pour la presse quotidienne. Elle est placée sous la surveillance du pouvoir administration. Quant au système de brochures, pour publier une brochure, il faut un imprimeur. Mais comme il suffit d'un ordre de l'administration pour qu'aucun imprimeur ne consente à prêter son concours, si le ministre ne veut pas de brochures, il n'y en a pas.

Le voix: Il paraît qu'il en veut.

M. Jules Favre: Ce n'est pas vous qui le dites. Il y a en France bien des choses que la France n'est pas encore assez mûrie de ses agitations pour que la presse soit libre; que la France n'est encore dans un état de convalescence qui demande beaucoup de ménagements. Et cependant, que tout les amis du gouvernement? Ils défendent sa politique dans la presse quotidienne, et le gouvernement dispose ainsi de la publicité entière. Qu'est-ce que tout allait changer, grace à l'avènement du nouveau ministre; en réalité rien n'est changé: la volonté du ministre est tout: c'est le bon plaisir du ministre qui décide de tout.

"Le ministre parle de son pouvoir discrétionnaire; ce pouvoir discrétionnaire, est maintenant la loi. Si nous nous laissons faire, il nous tuera: si nous blessons, on nous supprimera. L'arbitraire corrompt nécessairement les intentions les plus droites. Le ministre qui avait dit qu'il ne voulait pas de publicité avait dit vrai, tout de deux mois, Le journal hebdomadaire le *Courrier du Dimanche* reçoit un avertissement pour la pensée de M. Guasco, et de plus, par une rigueur exceptionnelle, M. Guasco est chassé du territoire de la France. Le ministre de l'intérieur écrit en ces termes au conseiller d'E tat, directeur de la presse:

"Je viens de lire dans le *Courrier du Dimanche* un article qui insulte à nos institutions. Je n'ai cessé, comme vous le savez, d'écarter les publicistes qui ne comprennent pas que la France a restreindre la liberté de la presse, mais je serais coupable de tolérer que le principe du gouvernement fut discuté et outragé. Je vous prie donc de préparer un arrêté d'avertissement contre ce journal.

"J'apprends que l'auteur de l'article n'est pas Français. Je ne pouvais qu'un étranger se permettre de venir insulter....

PLUSIEURS VOIX: Eh bien! le ministre n'est il pas raison!

M. JULES FAVRE reprenant sa lecture: "Je m'étonne qu'un étranger se permette de venir insulter aux institutions de notre pays et je charge en conséquence M. le préfet de police de l'expulser.

VOIX NOMBREUSES: Très bien! il a en raison.

M. JULES FAVRE: Je n'ai rien à dire contre le sentiment que la chambre paraît éprouver, mais elle ne permettra de un pas le partager.

UNE VOIX: Gardez votre avis!

M. JULES FAVRE: Je crois comprendre tous les partisans. Mais cela ne semblerait ins pire par les idées de la Sainte Inquisition. Mais je veux rechercher avec vous quels sont les excès réellement de ces publications qui vous paraissez vouloir maintenir. Voici un rédacteur qui est à la tête d'un journal depuis plusieurs années; il a été administrateur et administration ne sait pas qu'il ait des griefs. Elle est mal informée! En vérité, au lieu de se soumettre à sa volonté arbitraire, mieux vaut se soumettre à la loi. Comment! M le ministre de l'intérieur me s'est pas informé des antécédents de M. Guasco! Il n'avait pas su que M. Guasco était Valaque!

M. ROQUES-SAVAZA: Eh bien! le ministre s'était trompé; il a en raison de réparer son erreur.

M. JULES FAVRE: Je dirai, pour l'honneur même de l'administration, que je ne crois pas à cette erreur. M. Guasco était assez connu pour que le ministre sût sa qualité de Valaque.

M. ROQUES-SAVAZA: C'est moi qui ai interrompu tout à l'heure. Je répète que le ministre s'était trompé en donnant l'autorisation: il a bien fait de la retirer.

M. JULES FAVRE: Vous venez de voir, messieurs, ce que le ministre a fait depuis deux ans; il autorise qui existent. Je vais vous dire ce qu'il a fait contre les journalistes qui n'existent pas.

Dans la circulaire, M. le ministre de l'intérieur disait: "Que des abus nombreux ont été jusqu'à ce jour, que des injustices seront révélées, que le mouvement des idées, des sentiments et des opinions commencer vienne pénétrer dans la vie politique, commerciale, industrielle, qui pourrait raisonnablement s'en plaindre?"

Tout le monde assurément doit applaudir à ce langage. Mais dans la pratique qu'arrive-t-il? Le ministre reçoit des demandes pour la fondation de journaux. Il faut, en effet, pour cela le bon plaisir du ministre. Que fait-il? Il refuse.

J'ai là les preuves de plusieurs refus d'autorisation. Ainsi M. Emile Olivier a réclamé l'autorisation de fonder un journal et il a déclaré qu'il faisait cette demande conformément au programme contenu dans sa circulaire.

Le ministre a pris quelque temps pour réfléchir. Il a répondu que le ministre de l'intérieur, il a daigné lui adresser cette lettre:

"Monsieur vous avez demandé une autorisation de fonder un journal politique à Paris: j'ai bien examiner votre demande en même temps qu'un grand nombre d'autres demandes de cette nature, et je viens de décider que l'autorisation ne pourrait pas vous être accordée."

Voilà la réponse du ministre: *Sic prorationes voluntas.*

M. Vasillot, dont la personnalité a fait grand bruit dans le monde, a demandé une autorisation. Cette fois, le ministre, en refusant, a bien voulu donner les motifs de son refus. Voici la lettre:

"Si vous avez voulu consacrer votre grand talent à une œuvre de conciliation, au milieu des grands intérêts qui s'agitent en ce moment en Europe, je n'aurais pas hésité à vous donner l'autorisation demandée. Mais le gouvernement a cru devoir écarter de la discussion, dans l'intérêt même de l'Eglise, ce qui ne pourrait que répandre dans les esprits une agitation stérile et troubler les consciences."

VOIX NOMBREUSES: Très bien! très bien! C'était parfaitement dit:

M. JULES FAVRE: Ainsi, voilà un ministre qui décide dans quel sens doit se mouvoir un journaliste qui n'a pas encore écrit une ligne.

PLUSIEURS VOIX: Oh! oh! Il avait écrit bien des lignes!

M. JULES FAVRE: Il n'avait pas écrit une ligne. (Oh! oh!) On ne peut pas assurément faire allusion au passé, car M. Vasillot demandait à faire un journal nouveau. (On rit.)

De quel droit le ministre veut-il établir des catégories, et dire à celui ci: "Tu seras journaliste," à celui-là: "Tu garderas le silence!

Messieurs, je vous ai parlé de deux journalistes qui ont obtenu des réponses; un troisième, M. Chassin, n'obtient même pas l'honneur d'une réponse. Est-ce là un régime acceptable?

M. GRANIER DE CASSAGNAC: Comment! Mais c'est le régime constitutionnel.

M. JULES FAVRE: Ainsi, voilà le régime de la fantaisie et du bon plaisir ministériel! La France s'en émeut à plus d'un titre.

Des événements récemment frappé la conscience publique. Ils ont été frappés dans une autre enceinte par un de MM. les commissaires du gouvernement, qui en a fait peser la responsabilité sur la presse. Je demande à en dire, mon attitude, plus qu'elle.

La fortune privée des citoyens a été livrée à d'audacieuses entreprises. Il n'est rencontré des hommes sans principes, sans probité, qui ont lancé dans le public les combinaisons les plus fallacieuses; il leur fallait un point d'appui pour les faire réussir: ils l'ont trouvé dans la presse, et le gouvernement, chatouilleux comme un sauvagisme sans bous ole, en gémotère privé de ses ailes et de compas, il sentait que, sans instruments, il lui était impossible de remplir la noble mission qu'il avait accepter; mais quand qu'il a offert les instruments qui lui manquaient, il lui a mis avec bonheur, et a acque la certitude qu'avec leur aide, il se trouvait armé d'une puissance qu'il n'avait jamais pu obtenir d'une médecine qui n'a ni principes ni lois.

Honneur donc, trois fois honneur au Dr. Le Mat, le premier des allopathes de cette ville qui ait *véritablement* ouvert les yeux à la lumière, le premier qui ait osé sortir *ouvertement* d'une école qui n'offre à ses adeptes que ténèbre et confusion! Le Dr Le Mat nous prouve qu'il n'appartient point à la secte des ténébreux.

Au Dr. Le Mat, devons notre collègue.

Le docteur Le Mat a répondu en ces termes:

Messieurs,

Nouveau venu parmi vous, je prends la parole que pour exprimer mon sentiment de gratitude à l'homme de cœur qui défendant l'homœopathie depuis 10 ans en Louisiane m'a initié à ses bienfaits.

Comme homme pratique, comme parle, je dois à cette initiation non pour vive reconnaissance— c'